

# POUR VOTRE SECURITE



Conformément à la loi,  
nous vous informons que  
cet établissement est équipé

**d'un système de vidéosurveillance avec enregistrement**

Autorisation préfectorale n°

---

Code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 223-1 à L223-9, 251-1 à 255-1, L613-13, R223-2, et R. 251-1 à R. 253-4

Pour toute question relative aux images enregistrées, s'adresser à :

Nom :

Tel :